



CHARTRE DE L'ASSOCIATION

Cette charte rappelle les objectifs de l'Association Kwak Lagwiyan et définit solennellement les droits et devoirs de ses adhérents.

Les adhérents à l'Association Kwak Lagwiyan considèrent que la Monnaie Locale, Complémentaire et Solidaire de la Guyane, le Kwak, est un outil de développement local au service des citoyens. Ils rappellent qu'une monnaie peut être porteuse de sens et de valeurs. Elle n'est pas une fin en soi. Son rôle est avant tout de faciliter les échanges entre citoyens.

Aussi, le Kwak a pour objectifs de :

- favoriser le développement d'une économie locale et durable qui répond aux besoins spécifiques de notre territoire et de ses habitants ;
- relocaliser l'économie en favorisant la redistribution de la richesse sur le territoire guyanais ;
- favoriser la production, la distribution et la consommation de produits locaux ;
- promouvoir des initiatives et projets locaux, qu'ils soient garants de savoirs traditionnels ou porteurs d'innovation respectueuse de notre territoire et de ses habitants.

Pour cela, les adhérents à l'Association Kwak Lagwiyan veillent à :

- utiliser le Kwak comme outil de changement de nos pratiques pour une consommation plus responsable et une sensibilisation des citoyens aux enjeux de l'économie et de la finance ;
- développer le réseau Kwak afin de favoriser la solidarité et la coopération entre commerces, entreprises, associations et producteurs locaux ;
- respecter les opinions de chacun - l'Association Kwak Lagwiyan étant une organisation citoyenne laïque, apolitique et libre de tout dogme.

Ainsi en souscrivant à cette charte, en tant que personne physique ou morale, je m'engage à promouvoir le développement et la pérennité du Kwak et à agir de mon mieux pour atteindre les objectifs précités.

Nom / Prénom:

Fonction:

Raison sociale:

Signature, précédée de la mention "Lu et approuvé",

Date: